

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE L'ISERE
EPIC MATHEYSINE TOURISME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE DE DIRECTION

SEANCE DU 13 OCTOBRE 2023

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Vu le Code du Tourisme,

Le 13 octobre deux mille vingt-trois, les membres du comité de direction se sont réunis à Susville, sur convocation qui leur a été adressée par le Président de Matheysine Tourisme, datée du vingt-six septembre deux mille vingt-trois conformément aux articles L2122-7 et L2122-8 du CGCT applicables en la matière.

Délibération n°07-2023

BAREME DE FRAIS

PROFESSIONNELS

Titulaires présents : Arnaud Chattard, Fabiola Couhin, Jean-Michel Brugnera, Alain Mendez, Damien Girard

Suppléants : Philippe Faure, Gilbert Maugiron, Riccardo Pez, Alain Collaud

Excusés : Guillaume Montaner, Christophe Dappel, Paolo Fontebasso, Pascal Charles, Marie-Claire Dechaux, Sœur Marie-France Brothier, Stéphanie Girardey, Raoul Attanasio, Nicolas Cabus

Nombre de Pouvoirs : 0

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 9

Nombre de membres votants : 8

Vu l'article 18 de la convention collective des organismes de tourisme (IDCC 1909),

Il convient de définir un barème fixant les plafonds de remboursement de frais engagés par le salarié au titre d'un déplacement professionnel :

	PARIS et départements 92-93-94	Autres départements
Logement et petit déjeuner	130€	100€
Repas	35€	30€

Le comité de direction approuve et valide la grille à l'unanimité.

Pour copie conforme,

Le 13/10/2023

Le Président, Arnaud CHATTARD

Date d'envoi à la préfecture 13/10/2023

Date d'affichage – publication 13/10/2023

Certifié rendu exécutoire 13/10/2023

Matheysine Tourisme

04 76 81 18 24

13 route du Terril - 38350 SUSVILLE

SIRET 822 042 297 00017 RCS Grenoble

Matheysine Tourisme

04 76 81 18 24

13 route du Terril - 38350 SUSVILLE

SIRET 822 042 297 00017 RCS Grenoble